

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 12 AVRIL 2023****L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DOUZE AVRIL,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Philippe BOURGETEAU, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2023.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2023.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Marie-Claire LUCAS et Anne-Marie POTOT ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration attribue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les subventions sur projets, dans le cadre du « Contrat de Ville Unique » et les « Autres subventions sur projets », référencées en annexe, pour un montant de **19 750 €**.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projets » (Imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2023 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD

Présidente déléguée
Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20230412-DEL-2023-041-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Subventions sur projet 2023
TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 12 avril 2023

Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2023
Dans le cadre du Contrat de Ville Unique :		
CLCV	Parcours Vocapass	1 000 €
CLCV	Appart' Infos	1 500 €
CLCV	Tous en cuisine	1 000 €
FILALINGE	En 2023 : je prends soin de moi	500 €
FILALINGE	Dynamic' Emploi	3 500 €
PASSERELLE	Passerelle vers l'emploi	3 500 €
RESTOTROC	Voisiner à Boisramé	1 000 €
TRAIT D'UNION	Pétale des mots	1 000 €
MQ MPT Monplaisir	Mission Mutualisée d'Aide et de Médiation Administrative	2 500 €
MQ MPT Monplaisir	Réalisation d'un film intergénérationnel	1 000 €
Sous-total « Contrat de Ville Unique »		16 500 €
Autres subventions sur projet :		
CROIX-ROUGE FRANCAISE	Halte répit détente Alzheimer	3 250 €
Sous-total « Autres subventions sur projet »		3 250 €
TOTAL		19 750 €